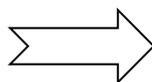


AIDE AUX ELEVES A BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS

En partenariat avec l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public (**Les PEP 01**), la Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain (**DSDEN 01**) a mis en place un service d'Assistance Pédagogique à Domicile, à l'Hôpital ou à l'Ecole pour les élèves malades (*cf circulaire du 3/08/2020/ BO N° 32 du 27/08/2020*).

✚ **SAPAD / Service d'assistance pédagogique à domicile aux élèves malades**

**POUR QUI ?
PAR QUI ?
COMMENT ?**



**En 2021-2022 : 145 élèves aidés dans le département de l' Ain,
240 enseignants volontaires SAPAD
2000 heures de cours dispensées**

SAPAD SERVICE D'ASSISTANCE PEDAGOGIQUE A DOMICILE

POUR QUI ?

Le **SAPAD** s'inscrit dans la complémentarité du service public et garantit le droit à l'éducation à tout élève malade ou accidenté.

En conséquence, tout élève d'une école ou d'un établissement scolaire du département, dont la scolarité est interrompue momentanément, ou durablement perturbée, pour raison médicale (maladie, accident...) et pour une période supérieure à deux semaines, est susceptible d'être aidé.

PAR QUI ?

DES ENSEIGNANTS

- En activité, prioritairement ceux de l'élève
- Missionnés par l'Education nationale
- Rémunérés par l'Education nationale ou par les PEP (*dans le cadre d'un conventionnement avec la MAE et la MAIF uniquement pour les accidents*)
- Volontaires

COMMENT ?

Un élève malade ou accidenté est signalé au SAPAD par :
-sa famille, l'enseignant, l'école, le médecin...

Le coordonnateur du SAPAD prend contact avec :

- la famille
- l'équipe pédagogique

A partir d'un projet individualisé avec les parties concernées, les enseignants interviennent alors au domicile de l'élève jusqu'à son retour en classe.

Ce service est gratuit pour la famille

LES PEP 01
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE
L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DE L'AIN

Siège :

Maison de l'Education
7, avenue Jean-Marie Verne
01000- BOURG EN BRESSE
Tél : 04 74 23 71 09
Fax : 04 74 24 65 53
siegepep01@lespep01.org

SAPAD

Contact :

Corinne GREMAUD, coordonnatrice SAPAD

Tél : 04 74 23 71 02

sapad01@lespep01.org

Site PEP 01 : <https://www.lespep01.org/structure/le-sapad-01/>

Site ASH de l'Ain : <https://ash-ain.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article95>

Cf rubrique « Dispositifs et structures de scolarisation »



ACADÉMIE
DE LYON

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Ain

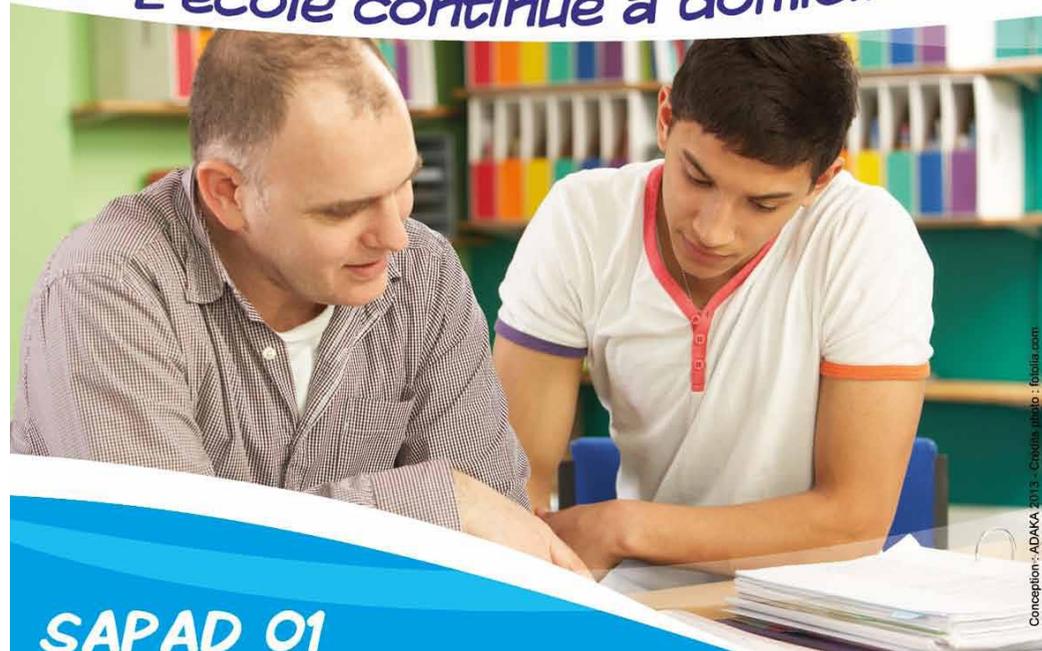


La solidarité en action



Élèves malades,
accidentés...

L'école continue à domicile



SAPAD 01

Service d'assistance pédagogique
à domicile (GRATUIT)

04 74 23 71 02

www.lespep01.org/SAPAD-01



MON PREMIER ASSUREUR



La solidarité en action



académie
Lyon
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Ain
Éducation
nationale

Conception : ADARCA 2013 - Créations photo : figolia.com